

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Acquisition du système de surveillance aérienne Florako

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Füzesséry, Alexandre
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Füzesséry, Alexandre; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Acquisition du système de surveillance aérienne Florako, 1994 - 1997*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Landesverteidigung	1
Ausrüstung und Beschaffung	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Landesverteidigung

Ausrüstung und Beschaffung

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 11.02.1994
SERGE TERRIBILINI

Selon des sources militaires, l'aviation aurait absolument besoin d'un nouveau système de surveillance aérienne pour être opérationnel en remplacement du Florida, devenu entièrement obsolète. **Les nouvelles installations, baptisées Florako, devraient coûter environ CHF 600 millions.** ¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.12.1997
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

En fin d'année, le Conseil fédéral a finalement **décidé de confier la réalisation du nouveau système** de surveillance aérienne (Florako) **à un consortium composé de l'entreprise américaine Hughes et du groupe français Thomson**. Cette décision est intervenue après qu'il eut été demandé, au mois de juin, aux deux concurrents de présenter, outre leur offre respective, un projet conjoint. Selon de nombreux commentateurs, des considérations éminemment politiques ne furent pas étrangères à cet épilogue. Les pressions de la France – Paris faisant savoir que son soutien dans les négociations bilatérales avec l'UE dépendait grandement de l'issue donnée à cette question – n'auraient notamment pas été vaines. L'affaire des fonds en déshérence – 74 parlementaires ayant signé une interpellation du radical Tschuppert (LU) (Ip. 97.3376) demandant au gouvernement de réexaminer sa politique d'achat d'armement auprès de firmes américaines – aurait elle aussi contribué à faire pencher la balance en faveur d'une solution ménageant les intérêts français. Justifiant sa décision, le Conseil fédéral a pour sa part souligné que l'offre commune permettrait aux deux entreprises de se répartir les différents aspects du projet selon les domaines où elles excellent. La première partie de l'acquisition porte sur un montant de CHF 482 millions et sera inscrite au programme d'armement de 1998. La deuxième tranche, d'une valeur de 250 millions, sera soumise ultérieurement à l'approbation du parlement. Deux entreprises suisses (Siemens Suisse et Oerlikon-Contraves) devraient bénéficier, en tant que sous-traitants, de 30 à 35% des commandes. ²

1) JdG, 11.2.94.

2) BO CN, 1997, p. 2261; Presse des 15.4, 21.6 et 16.12.97; NQ, 2.7 et 23.10.97.